



Le PLIE, une clé pour l'emploi

Le PLIE peut vous aider à :

- ◆ Construire votre projet professionnel
- ◆ Adapter votre recherche d'emploi
- ◆ Faciliter l'accès à la formation
- ◆ Accéder à l'emploi

Le PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi) est un dispositif d'accompagnement personnalisé tout au long de votre parcours professionnel.

Pendant ce parcours, vous aurez notamment des entretiens réguliers 2 fois par mois ainsi que sur une période de 6 mois après l'aboutissement de votre projet (emploi, formation qualifiante, création d'activité...).

L'entrée dans le PLIE relève, après examen de votre dossier, de votre démarche personnelle.

